

1. La transition énergétique : opportunité économique et sociale

La transition vers une économie bas-carbone, indispensable pour répondre aux défis du changement climatique, modifiera les paradigmes économiques et sociaux préexistants. Les territoires, les entreprises et leurs salariés, et l'ensemble des acteurs de la société civile seront les piliers de ces transformations.

Si un accord global, contraignant, équitable et ambitieux ressort de la COP 21 pour engager l'ensemble de la communauté internationale, les territoires seront les maillons géographiques et les premiers acteurs de la transition vers une économie bas-carbone. Ces mutations, qui verront le déclin de certains secteurs et l'émergence de nouvelles activités et de nouveaux métiers, auront des effets importants sur l'activité économique et sur l'emploi. L'anticipation de ces effets nécessite un dialogue continu, au plus près des réalités locales, entre les différents acteurs de la société civile et de la vie économique des territoires : collectivités, entreprises, salariés et leurs représentants.

Engager une dynamique collective pour une société bas-carbone

Pour contenir l'élévation de la température globale à 2° d'ici la fin du siècle, il est nécessaire de promouvoir un nouveau modèle de développement qui suppose l'émergence de modes de production et de consommation innovants, à l'échelle individuelle et collective. Les leviers d'actions préconisés par le GIEC, pour réduire les émissions de gaz à effet de serre associent des objectifs d'efficacité énergétique ambitieux et le développement des énergies renouvelables.

Le modèle de développement « bas-carbone » doit être rapproché du concept d'économie verte, défini en 2011 par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement comme une économie centrée sur l'amélioration du bien être des individus et de l'équité sociale, la réduction des risques environnementaux et la considération des contraintes écologiques. Autrement dit, l'économie verte est une économie bas-carbone, efficiente en ressources et socialement inclusive. La mutation vers l'économie bas carbone doit être abordée dans une analyse croisée des politiques industrielle, économique et énergétique, qui doivent être coordonnées pour favoriser un traitement équitable des territoires. La mutation qui s'annonce est une chance de promouvoir plus d'équité et de solidarité.. Aussi, la promotion de l'économie bas-carbone doit s'inscrire dans le champ large des Objectifs de Développement Durable de l'Agenda post 2015 (ODD 7, 8, 9, 11, 12, et 13)¹. Abordés ainsi, les changements qui s'annoncent constituent autant d'opportunités pour la société mondiale. L'engagement de l'ensemble des acteurs étatiques et non-étatiques sera indispensable pour la réussite de cette transition écologique et sociale.

Les territoires au cœur des effets du changement climatique

Dans les territoires, des analyses d'impact des politiques « énergie-climat » et leurs effets sur l'économie et l'emploi seront indispensables pour anticiper les actions à mettre en œuvre pour accompagner les mutations nécessaires de l'économie, de l'emploi et de la société. Ces analyses permettront aussi de faciliter la mise en cohérence des politiques publiques sur les territoires. C'est par cette anticipation et cette mise en cohérence, que les territoires, les entreprises, les salariés et leurs représentations pourront accompagner au mieux le développement de nouveaux gisements d'emplois, avant que ne s'amorce le déclin de certaines activités. En effet, c'est au niveau local et régional que s'observent les impacts du changement climatique et les transformations économiques qui lui sont liées.

Tous les secteurs de l'économie seront concernés par ces transformations. En agriculture, par exemple, l'impact climatique est un défi qui appelle des transformations profondes des modes de production et qui nécessitera une forte réorganisation des systèmes de commercialisation des produits agricoles. Les transports, l'industrie ou l'énergie font aussi l'objet de transformations importantes pour répondre aux exigences de la réduction des émissions de GES et pour s'adapter aux nouvelles contraintes climatiques et énergétiques.

¹ Goal 7: Ensure access to affordable, reliable, sustainable and modern energy for all. Goal 8: Promote sustained, inclusive and sustainable economic growth, full and productive employment and decent work for all. Goal 9: Build resilient infrastructure, promote inclusive and sustainable industrialization and foster innovation. Goal 11: Make cities and human settlements inclusive, safe, resilient and sustainable. Goal 12: Ensure sustainable consumption and production patterns. Goal 13: Take urgent action to combat climate change and its impacts.

Une approche nécessairement systémique

La transition vers une économie bas-carbone appelle donc à une réflexion globale pour anticiper les conséquences sur l'emploi direct et indirect des mutations indispensables des systèmes de production et de consommation. Ainsi, le manque de cohérence de certaines politiques, sur le plan mondial, peut générer des modifications du paysage industriel de l'échelle locale à l'espace international. De la même façon, il conviendra d'anticiper les conséquences pour les finances publiques locales, de la perte de ressources provenant d'entreprises de secteurs en déclin, mais aussi des recettes inhérentes au développement de nouvelles activités. L'énergie constitue une dimension essentielle de la politique industrielle, et la production manufacturière est la colonne vertébrale des économies fortes et résilientes. Il est donc souhaitable que les politiques industrielles et énergétiques soient à la fois soutenables et socialement justes à l'échelle mondiale. Ces enjeux doivent être appréhendés au niveau local, régional national, mais aussi international pour prendre en compte pleinement les besoins des pays du Sud. Le développement de l'accès à une énergie faiblement émettrice en carbone et abordable doit être favorisé dans les pays où elle fait défaut.

Transition énergétique et économie bas-carbone au service de l'emploi

De nombreuses études soulignent les effets bénéfiques sur l'emploi de la mutation vers l'économie bas carbone. Les travaux de l'OIT annoncent 15 à 60 millions d'emplois supplémentaires qui pourraient être créés dans le monde dans les vingt prochaines. Ces travaux soulignent que cette évolution permettra à des dizaines de millions de travailleurs d'échapper à la pauvreté, notamment dans les pays en développement.²

Le Millenium Institute a lui-même mené en 2010 une enquête pour la Confédération Syndicale Internationale démontrant que, si 12 pays seulement investissaient 2 % de leur PIB, tous les ans pendant 5 ans, sur des technologies existantes, cela pourrait créer près de 48 millions d'emplois.

L'Allemagne qui s'est engagée très tôt dans son « virage énergétique » a créé en quelques années plus de 300.000 emplois dans les énergies renouvelables et dans les services connexes.

Il est important de considérer dans cette analyse que ces transformations ne s'opéreront que très progressivement. Le rythme de la mutation est de l'ordre de 15 à 20 ans. Il est donc possible – et tout à fait souhaitable – d'anticiper ces transformations pour les accompagner. Nous pouvons collectivement en tirer le meilleur parti pour favoriser les changements professionnels et préparer les évolutions de métiers et de compétences qu'ils sous-tendent afin de préserver la qualité des emplois et des parcours professionnels.

2. Des bonnes pratiques à développer

Transition énergétique en Europe et dialogue social

L'Union Européenne importe plus de la moitié de ses besoins énergétiques. Cette situation de dépendance constitue à la fois un risque et une charge colossale (400 Milliards d'Euro par an). De plus, les installations de production d'énergie européennes sont, pour certaines, vieillissantes, et les énergies fossiles fournissent toujours près des trois-quarts de l'énergie consommée. Une politique ambitieuse de transition énergétique à l'échelle européenne, pour lutter contre le gaspillage, réduire la consommation d'énergie et développer massivement les efficacités énergétiques active et passive et les énergies renouvelables permettra d'alléger la facture énergétique et de développer de nombreux emplois.

La confédération européenne des syndicats souligne qu'il y aura des gagnants, mais aussi des perdants. Ainsi, la transition soulève des défis majeurs pour les secteurs et régions très dépendants des énergies fossiles et les industries énergie-intensives.

Les syndicats européens préconisent une « transition juste » qui doit donner la priorité au dialogue social et à la participation des travailleurs pour la promotion d'emplois de qualité, la préservation de la formation, de la protection sociale et des droits des travailleurs. Tout en reconnaissant l'importance de cet

² http://www.ilo.org/global/about-the-ilo/newsroom/comment-analysis/WCMS_205626/lang--fr/index.htm

accompagnement social, la Commission ne donne encore aucun détail sur le contenu de ce volet social, ni sur les financements qui lui seraient alloués.

Les entreprises appellent les décideurs politiques à utiliser les fonds publics pour mobiliser plus de financements du secteur privé vers des actifs bas carbone ; à introduire une tarification du carbone solide, prédictive et soigneusement conçue; et à mettre fin aux subventions aux énergies fossiles.

La société civile demande également l'instauration d'un cadre réglementaire stable qui assure la continuité de l'investissement. Ainsi les syndicats soulignent par exemple que pour chaque million d'Euro d'investissement public dans l'efficacité énergétique, jusqu'à 170 emplois peuvent être créés en Europe, tandis que 2 millions d'emplois pourraient être créés d'ici 2030 dans les énergies renouvelables³.

Transition énergétique en France : levier de croissance

Le gouvernement français a souhaité organiser une vaste consultation des parties prenantes en amont de l'élaboration de la loi de transition énergétique pour la croissance verte (TECV). Ce grand débat à mobiliser toutes les composantes de la société civile pendant près d'un an. Les représentants de la société civile ; tous sont fortement impliqués dans cet exercice.. L'ADEME et différents laboratoires ont commencé un travail sur ce sujet et soulignent qu'à l'échéance 2030, la transition pourrait se traduire par un solde net de 600 à 800.000 emplois supplémentaires.⁴

Au delà il apparaît que l'objectif de ré-industrialisation pourra être atteint sur la base d'une compétitivité basée sur la qualité, l'innovation et l'investissement. Il est donc souhaitable que les efforts de financement de l'innovation, de la recherche et du développement des technologies industrielles durables soient maintenus dans le temps. Les études réalisées soulignent que ces mesures porteront leurs fruits si elles peuvent s'adosser à un plan d'investissement ambitieux et à un cadre réglementaire stable et prévisible.

3. Recommandations et engagements

Promouvoir, dans le monde entier, une transition énergétique ambitieuse

La prise en compte de l'enjeu climatique et la considération des contraintes qui se profilent à l'horizon sur la raréfaction des combustibles fossiles, imposent d'engager sans attendre une mutation profonde du système énergétique mondial. Cette mutation reposera sur deux leviers complémentaires la réduction des consommations d'énergie dans tous les secteurs et pour tous les usages et le développement des énergies renouvelables. Il convient d'exploiter et de valoriser les gisements d'activités et d'emplois qu'offre l'émergence de ce nouveau modèle de développement donnant la priorité aux solutions « bas carbone ». Ces changements sont autant d'opportunités pour la société dans son ensemble. L'engagement de l'ensemble des acteurs étatiques et non-étatiques est indispensable à la réussite de la transition écologique et sociale.

Leviers d'action :

- ⇒ Favoriser dès à présent l'investissement dans des infrastructures bas carbone
- ⇒ Favoriser la rénovation énergétique passive et active des bâtiments existants, pour réduire ce poste qui représente 32% de la consommation énergétique finale mondiale.
- ⇒ Promouvoir la construction de bâtiments zéro-émission et à énergie positive.
- ⇒ Promouvoir une transformation profonde des systèmes de transport de personnes et de marchandises en préconisant le report modal vers les options les plus économes en énergie et les moins émettrices en GES.
- ⇒ Mettre en place, à l'échelle territoriale, des plans de développement des énergies renouvelables (hydroélectricité, solaire, éolien, biomasse, etc.) fondés sur une approche en 4D : Diversification, Déconcentration, Décentralisation, Digitalisation (pour exploiter tous les potentiels offerts par les NTIC). Ces plans de développement devront s'insérer dans le système énergétique en explorant toutes les options possibles de l'interconnexion des réseaux intelligents, aux solutions d'autoproduction et d'autoconsommation.

³ <https://www.theparliamentmagazine.eu/articles/opinion/eu-energy-plans-must-include-investment-energy-transition-measures-workers>

⁴ <http://www.centre-cired.fr/spip.php?article1506>

- ⇒ Promouvoir l'économie circulaire qui vise à réutiliser et recycler les matières à la fin de vie des produits de façon à limiter l'extraction de nouvelles matières premières dont la mise en circulation génère d'importantes consommations d'énergie et des émissions de GES.

Mobiliser les investissements nécessaires au développement de l'économie bas carbone

La transition vers l'économie bas-carbone requiert des investissements conséquents.

Les besoins en matière d'infrastructures pour une économie à fortes émissions de carbone, dans le transport, l'énergie, l'eau, les villes, sont estimés à 90 000 milliards de \$, soit 6 000 milliards par an sur les 15 prochaines années. Des infrastructures bas carbone n'augmenteraient les besoins en investissements que de 270 milliards \$ par an. Dès 2010, les gouvernements des pays développés se sont engagés à mobiliser 100 Mds de dollars US par an d'ici 2020, pour aider les pays en développement à engager les transformations nécessaires. Les promesses actuelles se situent aux alentours de 10 Mds de dollars US par an alors que la date butoir pour la réalisation de l'objectif est dans cinq ans.

La promotion de financements innovants est aussi une piste à explorer.

Dans plusieurs pays, une fiscalité écologique a permis de modifier les comportements individuels et collectifs. Elle bénéficie aux particuliers et entreprises qui investissent dans la rénovation énergétique, la promotion des énergies durables, le développement des renouvelables, et de nouveaux outils permettant une réduction de la consommation énergétique.

Les territoires, qui vivent les effets positifs ou négatifs des politiques de lutte contre le changement climatique peuvent anticiper leur diversification économique. Leurs choix budgétaires pourraient s'inscrire dans la recherche d'une dynamique de long terme alliant mutation industrielle et développement du travail décent.

Leviers d'action :

- ⇒ Abonder le Fonds Vert à hauteur de 20 milliards de dollars par an d'ici à 2020.
- ⇒ Instaurer un prix mondial du carbone, favorable à la mutation des pratiques de consommation et de production et minimisant les risques de fuite de carbone. Dans cette logique il est impératif que les gouvernements :
 - Reconnassent les mécanismes de marché carbone opérés par les gouvernements infranationaux ou locaux comme des outils performant pour réduire les émissions de GES.
 - Permettent l'utilisation des mécanismes de marché carbone des gouvernements infranationaux ou locaux dans les CPDN des Parties à la CCNUCC.
- ⇒ Développer le recours au Green Bonds.
- ⇒ Mettre en place un dispositif spécifique de financement des projets innovants sur le plan écologique et sociétal qui permettent d'accélérer la mutation vers l'économie bas carbone.
- ⇒ Développer les actions de renforcement des capacités et le transfert de technologies, s'appuyant sur des politiques adaptées pour les territoires.

Bâtir un dialogue de qualité pour promouvoir une transition ambitieuse

Le dialogue à tous les niveaux, constitue un levier fondamental de l'engagement des acteurs pour développer les réponses à l'urgence climatique. Ce dialogue doit être adapté aux réalités des secteurs économiques et aux contraintes et opportunités locales. Dans les entreprises, employeurs, syndicats et collaborateurs peuvent aussi éclairer les décideurs étatiques et les acteurs non-étatiques sur les effets des politiques de lutte contre le changement climatique, sur l'emploi dans les différents secteurs d'activités et dans les territoires.

Leviers d'action :

- ⇒ Promouvoir la concertation entre l'ensemble des acteurs de la société incluant les femmes sur un pied d'égalité pour dresser des diagnostics partagés et définir, par ce dialogue informé, les meilleures options pour conduire la transition écologique, économique et sociale vers l'économie bas carbone.

- ⇒ Fonder le dialogue social sur l'anticipation des évolutions économiques à venir, en prenant en compte avec tous les détails nécessaires, y compris les inégalités hommes / femmes, les effets des mutations à engager sur l'emploi, les métiers et les compétences.
- ⇒ Promouvoir le dialogue au sein des filières industrielles pour anticiper les mutations à venir et engager les transformations nécessaires avec suffisamment d'anticipation notamment dans les secteurs les plus exposés :
 - Anticiper la mutation des systèmes de transport en préconisant le développement harmonieux de la mobilité électrique et de la motorisation au gaz, ces deux vecteurs énergétiques pouvant être alimentés par des ressources renouvelables.
 - Préparer la réorganisation des systèmes de transport et de stockage de l'évacuation, de la modulation de l'énergie pour prendre en compte la décentralisation des systèmes énergétiques et permettre en toute sécurité l'injection d'énergies renouvelables en de multiples points de ces réseaux dont le maillage devra évoluer. Cette mutation doit aussi prendre en compte les nouvelles technologies permettant les échanges entre vecteurs énergétiques (Power to gaz, méthanation, cogénération, etc.)
 - Accompagner la réorganisation des filières industrielles qui pourront opérer la mutation vers l'économie circulaire, en favorisant la récupération, la réutilisation et le recyclage dans tous les secteurs.

Construire des perspectives pour l'emploi et garantir une transition juste

Le développement des énergies renouvelables, le pilotage actif de l'énergie, la rénovation du bâti, la promotion de nouveaux systèmes de mobilité, sont autant d'orientations qui stimuleront la création d'emplois durables locaux et de qualité. Cette transition juste sur le plan humain et géographique pourra se faire grâce à l'anticipation des besoins en qualifications, en compétences et en formation. La sensibilisation aux enjeux climatiques les travailleurs, tant en termes qualitatifs que quantitatifs sera également nécessaire. Pour cela il est nécessaire de mettre à l'ordre du jour des concertations nationales et territoriales, dans les secteurs public et privé, pour examiner les conséquences possibles de la transition sur les activités et les métiers.

Actions leviers :

- ⇒ Analyser aussi finement que possible les perspectives de création d'emplois impulsés par l'émergence de l'économie bas carbone, mais aussi la destruction de certains emplois des secteurs devenant obsolètes, afin d'outiller les décideurs – Etats, industries, syndicats, territoires – pour qu'ils puissent mieux prendre en compte les mutations professionnelles qu'ils devront accompagner.
- ⇒ Définir les modalités d'accompagnement des travailleurs pour que la transition soit aussi un élément de progrès au service de la qualité de l'emploi, de la préservation des droits des travailleurs et de leur adaptation aux nouveaux métiers et compétences qu'apporte le développement de l'économie bas carbone.
 - ⇒ S'assurer que la création de nouveaux emplois bénéficient tant aux femmes qu'aux hommes.

4. COP 21 : les parties prenantes se mobilisent, les négociateurs se doivent d'être au rendez-vous

Le rendez-vous fixé à Durban en 2011 pour aboutir à un accord ambitieux et contraignant au plus tard en 2015, ne doit pas être manqué. Les négociateurs doivent répondre aux exigences d'un nouveau modèle garantissant le développement des pays les moins avancés, tout en répondant aux effets déjà visibles du changement climatique.

Les Parties à la Conférence devront s'engager à assortir leurs politiques et actions relatives au climat à la promotion des emplois de qualité découlant d'une société bas-carbone. Il devront adopter une stratégie visant à garantir une transition juste pour tous les acteurs économiques et pour la société au sens large, en favorisant le dialogue social, en garantissant les droits de chacun, et en accompagnant le développement de nouveaux secteurs porteurs de prospérité et de développement durable.



La mise en évidence des perspectives pour l'emploi ouverte par le développement de l'économie bas carbone, et la formulation de mesures précises pour garantir une transition juste seront des facteurs clés de la réussite de la COP 21.